

MIDI-CAUSERIE

La chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique, en collaboration avec l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM)

Présente

**FEMMES EN ISLAM
ENTRE CHARIA ET RÉALITÉ SOCIALE
MAROC-QUÉBEC**

**AVEC SOUMAYA NAAMANE GUESSOUS
FATIMA HOUDA-PEPIN**

Conférence modérée par la philosophe Josiane Boulad-Ayoub

Proposée par Mounia Aït Kabboura

**Mardi 14 mai 2019 à 12h30
Pavillon Hubert-Aquin, Salle A-1715**

Avant l'islam, en Arabie, les femmes n'héritaient pas. Elles étaient elles-mêmes héritées. Le Coran a accordé aux femmes le droit successoral, avec, dans la majorité écrasante des cas, la moitié de la part de l'homme.

Une avancée considérable, quoiqu'inéquitable, mais qui était adaptée au contexte du siècle de la Révélation. Quatorze siècles plus tard, le profil des femmes a subi une grande transformation. Le contexte a donc totalement changé, mais les règles de l'héritage n'ont pas changé. Quel est donc le contexte de la Révélation, relatif à l'héritage ? Quels ont été les devoirs des hommes vis-à-vis des femmes et quelles transformations ont-ils subies aujourd'hui ? Est-il légitime, aujourd'hui, de revendiquer l'égalité successorale afin de l'adapter à la réalité actuelle ?

D'un autre côté, les femmes sont soumises à un code institué et établi par la charia islamique, et un autre issu du droit positif, ces deux codes s'entremêlent et s'interfèrent dans la vie quotidienne de la femme musulmane. Quelle serait, donc, l'attitude à adopter par les femmes sous l'ordre de ces deux impératifs ?

Cette charia pourrait-elle suivre la réalité sociale et politique contemporaine de la femme musulmane ?



Soumaya Naamane Guessous
Sociologue marocaine
Auteure d'*Au-delà de toute pudeur*
Chevalier de la Légion d'honneur par
le Président de la République française (2015)



Fatima Houda-Pepin
Politologue Québécoise
Ex-députée libérale (1994-2014)
Prix de Femme à l'honneur du mois de l'histoire
de la femme (1993)